

TARIFS VILLE DE MONTROUGE 2023

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
1 - ADMINISTRATION GENERALE			
Opérations funéraires			
Concessions cinquantenaires et perpétuelles			
* concessions cinquantenaires	01/01/2023	2 340,73	
* concessions perpétuelles			
2 mètres	01/01/2023	8 426,76	
2 mètres 40	01/01/2023	10 112,05	
Concessions décennales et trentenaires			
* concessions décennales			
2 mètres	01/01/2023	204,89	
1 mètre	01/01/2023	102,46	
* concessions trentenaires	01/01/2023	861,29	
Vacation funéraire de police		20,00	Tarif fixé par circulaire du 13 janvier 2009
Gravure de plaque dans le jardin du souvenir	01/01/2023	217,21	
Location de salles et propriétés communales			
Hôtel de Ville			
Forfait journalier pour un concert ou une conférence	01/01/2023	2 144,40	Forfait applicable si nécessité de démonter la salle de conseil
Salle polyvalente du Centre de Loisirs, 103 rue M. Arnoux			
* Utilisateurs locaux - Tarif horaire	01/01/2023	24,84	
* Utilisateurs hors localité - Tarif horaire	01/01/2023	52,24	
Salle de réunion du Centre de Loisirs, 103 rue M. Arnoux			
* Utilisateurs locaux - Tarif horaire	01/01/2023	21,77	
* Utilisateurs hors localité - Tarif horaire	01/01/2023	36,05	
Domaine de Villelouvre			
* Utilisateurs locaux			
Parc (à la journée)	01/01/2023	312,38	
Parc + réfectoire (à la journée)	01/01/2023	407,35	
tournage de film (à la journée)	01/01/2023	938,53	
* Utilisateurs hors localité			
Parc (à la journée)	01/01/2023	627,26	
Parc + réfectoire (à la journée)	01/01/2023	782,93	
tournage de film (à la journée)	01/01/2023	1 565,81	
Maison des Associations			
Forfait de 4 heures (du lundi au samedi) - utilisateurs locaux	01/01/2023	191,17	Tarif unique pour les assemblées générales de copropriété
Forfait de 4 heures majoré (au delà de 15 minutes de dépassement) - utilisateurs locaux	01/01/2023	250,91	
Forfait de 4 heures (du lundi au samedi) - utilisateurs hors locaux	01/01/2023	316,61	
Forfait de 4 heures majoré (au delà de 15 minute de dépassement) - utilisateurs hors locaux	01/01/2023	424,14	
Associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire salle 4A, 4B, 4C et 4D	01/01/2023	5,22	Calcul du forfait horaire sur la base du forfait de 4 heures
Tarif horaire salle 1, 2, 5B, 6A, 6B, 12 et 13	01/01/2023	10,88	
Tarif horaire salle 5A, 7A, 7B, 8, 9, 10, 11, 14 et 15	01/01/2023	21,76	
Tarif horaire salle 3	01/01/2023	47,89	
Associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire salle 4A, 4B, 4C et 4D	01/01/2023	8,65	Calcul du forfait horaire sur la base du forfait de 4 heures
Tarif horaire salle 1, 2, 5B, 6A, 6B, 12 et 13	01/01/2023	18,02	
Tarif horaire salle 5A, 7A, 7B, 8, 9, 10, 11, 14 et 15	01/01/2023	36,05	
Tarif horaire salle 3	01/01/2023	79,31	
supplément sonorisation salle 3	01/01/2023	65,71	
Reproduction de documents			
Document A4	01/01/2023	0,12	
Document A3	01/01/2023	0,22	
Liste électorale sur support informatique :			
CD-Rom	01/01/2023	2,75	Tarif fixé par arrêté du 1er Ministre du 01/10/2001
Tout autre document administratif communicable :			

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
CD-Rom	01/01/2023	2,75	Tarif fixé par arrêté du 1er Ministre du 01/10/2001
Réutilisation de données			
Numérisation des documents disponibles en format papier (montant par image numérisée)	01/01/2023	0,52	
Frais financiers			
Rejet de prélèvement automatique (par prélèvement rejeté)	01/01/2023	22,30	
2 - SERVICES CULTURELS			
Médiathèque			
jeunes -26 ans - chômeurs - RSA - handicapés	01/01/2023	1,00	
Retraités (62 ans)	01/01/2023	6,00	
Simple (26 à 61 ans)	01/01/2023	12,00	
Intégral (26 à 61 ans)	01/01/2023	22,00	
Pack famille (équivalent 4 cartes)	01/01/2023	28,00	
Salon Art et Artisanat			
Droit d'inscription des artistes *	01/01/2023	25,53	
* gratuité pour participants au cours de dessin école R. Queneau			
Ecole de musique Raoul Pugno			
Droits d'inscriptions			
Musique et danse (Montrougiens)	01/09/2023	50,54	
Musique et danse (non-Montrougiens)	01/09/2023	83,36	
Chorales, ensembles instrumentaux et chorégraphiques, atelier théâtre	01/09/2023	50,54	
Redevance annuelle couvrant droits d'auteur	01/09/2023	6,25	
Cours tarif annuel			
Cours d'instruments (Montrougiens)	01/09/2023	183,91	
Cours d'instruments (non Montrougiens)	01/09/2023	270,92	
Cours de danse (Montrougiens)	01/09/2023	183,91	
Cours de danse (non Montrougiens)	01/09/2023	270,92	
Caution pour prêts d'instruments et de musique	01/09/2023	304,26	
Concert des professeurs			
Plein tarif	01/09/2023	14,00	
Tarif réduit (étudiants, élèves de conservatoire, aînés de plus de 60 ans et retraités, demandeurs d'emploi)	01/09/2023	11,50	
Tarif réduit pour les jeunes de moins de 12 ans	01/09/2023	4,70	

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
3 - EDUCATION			
Crèches collectives et micro crèche			
<u>Tarif horaire en pourcentage des ressources mensuelles</u> des familles, selon barème de la CAF* :			
Famille avec 1 enfant	01/01/2023	0,0619%	Tarifs fixés par circulaire 2019-05 de la caisse d'allocation familiales du 5 juin 2019
Famille avec 2 enfants	01/01/2023	0,0516%	
Famille avec 3 enfants	01/01/2023	0,0413%	Forfait mensuel calculé sur la base de 45 semaines
Famille avec 4 à 7 enfants	01/01/2023	0,0310%	et du nombre d'heures hebdomadaires prévues au contrat d'accueil
Famille de 8 enfants et plus	01/01/2023	0,0206%	
Crèche Familiale			
<u>Tarif horaire en pourcentage des ressources mensuelles</u> des familles, selon barème de la CAF* :			
Famille avec 1 enfant	01/01/2023	0,0516%	
Famille avec 2 enfants	01/01/2023	0,0413%	
Famille avec 3 à 5 enfants	01/01/2023	0,0310%	
Famille de 6 enfants et plus	01/01/2023	0,0206%	
Plafond mensuel de prise en compte des ressources pour le calcul de la participation familiale	01/01/2023	6 000,00	Révision des revenus de la famille au 1er janvier
Tarif minimum horaire pour situation d'urgences sociales	01/01/2023	0,37	Tarif soumis à une modification du seuil minimum fixé par la CAF, tous les ans au 1er janvier. Il est prévu dans le règlement de fonctionnement
Plancher ressources 2022	01/01/2023	712,33	
Accueil périscolaire du matin maternelle et élémentaire à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 (tarif unitaire)			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	0,40	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	0,50	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	0,60	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	0,70	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	0,90	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	1,00	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	1,20	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	1,50	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	1,80	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	2,10	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	2,40	
non Montrougiens	01/09/2023	2,40	

<i>Tarif concerné</i>	<i>Effet</i>	Montant 2023 (en euros)	Observations
Accueil périscolaire du soir maternelle et élémentaire (tarif par après midi fréquenté)			
(accueil incluant les études dirigées et les ateliers périscolaires)			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	1,80	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	1,90	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	2,05	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	2,15	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	2,40	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	2,70	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	3,00	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	3,30	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	3,60	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	3,90	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	4,20	
non Montrougiens	01/09/2023	4,20	
Pause méridienne comprenant la restauration scolaire			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	1,10	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	2,50	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	3,50	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	4,10	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	4,70	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	5,00	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	5,65	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	6,00	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	6,30	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	6,55	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	6,75	
non Montrougiens	01/09/2023	6,75	
Repas enseignant	01/09/2023	6,75	
Repas enseignant avec prise en charge de l'éducation nationale de 1,22€	01/09/2023	5,50	
Repas facturés aux associations	01/09/2023	11,40	

<i>Tarif concerné</i>	<i>Effet</i>	<i>Montant 2023 (en euros)</i>	<i>Observations</i>
Cours d'adultes			
Alphabétisation niveau 1 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	23,90	
Alphabétisation niveau 1 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	23,90	
Français langue étrangère niveau 1 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	47,80	
Français langue étrangère niveau 1 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	119,50	
Allemand niveau 0 à 3 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Allemand niveau 0 à 3 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Anglais niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Anglais niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Anglais des affaires - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Anglais des affaires - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Espagnol niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Espagnol niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Italien niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Italien niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Chinois niveau 0 à 4 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2022	90,80	
Chinois niveau 0 à 4 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2022	229,40	
Bureautique niveau 2 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	120,70	
Bureautique niveau 2 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Excel - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Excel - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Traitement de l'image numérique - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	120,70	
Traitement de l'image numérique - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Comptabilité niveau 1 et 2 - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	90,80	
Comptabilité niveau 1 et 2 - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	229,40	
Arts plastiques - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	157,10	
Arts plastiques - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	362,00	
Carnet de dessins - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	157,10	
Carnet de dessins - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	362,00	
Du dessins à la couleur - Auditeurs Montrougiens	01/09/2023	157,10	
Du dessins à la couleur - Auditeurs non Montrougiens	01/09/2023	362,00	
Montrougiens inscrits à Pôle emploi (sur justificatif)	01/09/2023	Gratuit	Sur un cours à l'exception des cours d'expression artistique

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations	
4 - JEUNESSE ET SPORTS				
Club "8-13" Maurice Arnoux, Aristide Briand et Renaudel. Droit annuel d'inscription	01/09/2023	18,00	Tarif annuel	
Participation aux séjours organisés par l'espace jeunes Michel St Martin	01/09/2023	24,23%	Pourcentage appliqué sur le coût annuel de revient par jeune, calculé en fonction du coût global du séjour, intégrant les frais de transports, l'hébergement, l'alimentation et le prix des activités sur place	
Participation aux mini-séjours organisés par les clubs "8-13"	01/09/2023	6,00	Tarif journalier	
Centres de vacances				
Mode de calcul pour tous les séjours de vacances				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	24,49%	Pourcentages appliqués sur la base du prix par enfant facturé à la Ville par l'organisme organisateur du séjour (suivant délibération du 20 novembre 2002)	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	30,47%		
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	36,44%		
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	42,42%		
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	48,39%		
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	54,36%		
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	60,34%		
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	66,30%		
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	72,89%		
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	78,85%		
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	86,03%		
non Montrougiens	01/09/2023	86,03%		
Tarif journalier pour les classes de découvertes				
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	6,00		
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	8,40		
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	9,60		
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	12,00		
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	14,40		
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	16,80		
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	18,00		
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	19,20		
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	20,40		
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	22,85		
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	24,00		
non Montrougiens	01/09/2023	24,00		

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
Centres de loisirs, centre élémentaire de Villelouvre et école municipale des sports: tarif unitaire journalier hors restauration			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	1,80	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	3,00	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	3,60	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	4,20	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	4,80	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	5,00	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	5,30	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	5,50	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	6,00	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	6,60	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	7,20	
non Montrougiens	01/09/2023	7,20	
Ecole municipale des sports (cotisation annuelle)			
	01/09/2023	53,76	
Centres de loisirs collégiens du mercredi après midi, hors restauration. Facturation à la présence réelle			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	0,90	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	1,50	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	1,80	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	2,10	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	2,40	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	2,50	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	2,65	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	2,80	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	3,00	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	3,30	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	3,60	
non Montrougiens	01/09/2023	3,60	
Villelouvre nuitées			
quotient familial inférieur ou égal à 301€	01/09/2023	1,80	
quotient familial supérieur à 301€ et inférieur ou égal à 603€	01/09/2023	3,00	
quotient familial supérieur à 603€ et inférieur ou égal à 904€	01/09/2023	3,60	
quotient familial supérieur à 904€ et inférieur ou égal à 1206€	01/09/2023	4,20	
quotient familial supérieur à 1206€ et inférieur ou égal à 1507€	01/09/2023	4,80	
quotient familial supérieur à 1507€ et inférieur ou égal à 1809€	01/09/2023	5,05	
quotient familial supérieur à 1809€ et inférieur ou égal à 2111€	01/09/2023	5,30	
quotient familial supérieur à 2111€ et inférieur ou égal à 2412€	01/09/2023	5,50	
quotient familial supérieur à 2412€ et inférieur ou égal à 2713€	01/09/2023	6,00	
quotient familial supérieur à 2713€ et inférieur ou égal à 3015€	01/09/2023	6,60	
quotient familial supérieur à 3015€	01/09/2023	7,20	
non Montrougiens	01/09/2023	7,20	
Espace jeunes Michel St Martin			
	01/09/2023	13,10	Tarif par trimestre
Petits gymnases (32X18 ou 20) : Renaudel, Buffalo			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	24,95	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	586,46	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	29,95	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	1 795,30	
Grands gymnases (20X40) : Rabelais, Genevoix, M.Arnaud, Vanne, Ginoux			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	40,27	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	882,10	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	48,33	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	2 818,80	

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
Gymnase départemental Doisneau			
Déclenchement alarme incendie	01/01/2023	150,52	
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	59,94	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	1 326,08	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	71,93	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	4 236,60	
Location des salles et équipements spécialisés (dojo, gym, musculation, boulodrome, club house, salle de réunion, tout autre équipement spécialisé...)			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	34,35	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	777,12	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	41,22	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	2 485,89	
Stades			
Entraînement seul :			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	68,35	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	1 655,90	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	82,02	
Entraînement + match le week-end :			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	2 483,87	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	8 279,53	
Piste d'athlétisme			
1 - associations ou établissements d'enseignement locaux			
Tarif horaire	01/01/2023	57,84	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	1 214,81	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	69,41	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	4 049,36	
Cours de tennis extérieur			
Tarif horaire	01/01/2023	8,25	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	173,29	
2 - associations ou établissements d'enseignement hors localité			
Tarif horaire	01/01/2023	9,90	
Tarif annuel (2 heures par semaine)	01/01/2023	577,21	
Location pour manifestations sportives avec public :			
Tarif de location + 15,60 €/heure et par personne présente (agent de la ville travaillant pour la manifestation)	01/01/2023	15,60	
Tarif horaire pour les collèges établi par convention pour les installations sportives couvertes (au fait du Conseil Départemental)	01/01/2023	25,00	Tarif fixé par délibération du Conseil Départemental
Tarif horaire pour les lycées établi par convention pour les installations sportives couvertes	01/01/2023	25,00	Tarif fixé par délibération du Conseil Départemental

Tarif concerné		Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
Aide à domicile				
Heures de service relevant des plans d'aide financés par l'APA		01/01/2023	Montant tarif base APA	
Heures de service en dehors des plans d'aide financés par l'APA		01/01/2023	Montant tarif CNAV base semaine	
Soins dentaires au CMS :				
HBLD680	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramique-monolithique (hors zircone) Facturation : sur incisives, canines et 1res prémolaires	01/01/2023	500,00	
HBLD634	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique sur incisives, canines et 1res prémolaires	01/01/2023	500,00	
HBLD350	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramique-monolithique (zircone) hors molaires	01/01/2023	440,00	
HBLD158	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramique-monolithique (hors zircone) Facturation : 2e prémolaires et molaires	01/01/2023	550,00	
HBLD259	Pose d'une prothèse amovible de transition complète bimaxillaire à plaque base résine	01/01/2023	1 170,00	
HBLD425	Bridge zircone céramique	01/01/2023	1 633,39	
HBLD491	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramométallique sur 2e prémolaires	01/01/2023	550,00	
HBLD073	Pose d'une couronne dentaire dentoportée céramique-monolithique (zircone) sur molaires	01/01/2023	440,00	
HBLD038	Pose d'une couronne dentaire dentoportée métallique	01/01/2023	290,00	
HBLD090	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire [Inlay core] sous une couronne ou un pilier de bridge dentoportés sans reste à charge	01/01/2023	175,00	
HBLD245	inlay core ceramo-metallique , céramique stratifié	01/01/2023	195,11	
HBLD745	Pose d'une infrastructure coronoradiculaire [Inlay core] sous une couronne ou un pilier de bridge dentoportés à entente directe limitée	01/01/2023	175,00	
HBLD466	bridge collé	01/01/2023	970,00	
HBLD490	Pose d'une couronne dentaire transitoire	01/01/2023	60,00	
HBLD785	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage céramométalliques et 1 élément intermédiaire céramométallique pour le remplacement d'une incisive	01/01/2023	1 465,00	
HBMD351	Restauration d'une dent sur 2 faces ou plus par matériau incrusté [inlay-onlay] composite ou en alliage non précieux	01/01/2023	278,74	
HBMD356	Réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine avec renfort métallique, fêlée ou fracturée	01/01/2023	85,00	
HBLD033	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 2 piliers d'ancrage métalliques et 1 élément intermédiaire métallique	01/01/2023	870,00	
HBLD040	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire métallique	01/01/2023	1 170,00	
HBLD043	Pose d'une prothèse plurale [bridge] comportant 1 pilier d'ancrage métallique, 1 pilier d'ancrage céramométallique ou en équivalents minéraux, et 1 élément intermédiaire céramométallique ou en équivalents minéraux	01/01/2023	1 633,39	
HBLD227	bridge de base (3 éléments) céramo metal non précieux sauf incisives	01/01/2023	1 635,00	
HBLD031	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine	01/01/2023	1 100,00	
HBLD032	Pose d'une prothèse amovible de transition complète unimaxillaire à plaque base résine	01/01/2023	520,00	
HBLD035	Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à plaque base résine	01/01/2023	2 300,00	
HBLD046	Pose d'une prothèse amovible définitive complète bimaxillaire à châssis métallique	01/01/2023	3 289,07	
HBLD047	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique	01/01/2023	1 505,17	

Tarif concerné		Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
HBLD048	Pose d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à plaque base résine et d'une prothèse amovible définitive complète unimaxillaire à châssis métallique	01/01/2023	2 787,35	
HBLD075	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 7 dents	01/01/2023	970,00	
HBLD079	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 10 dents	01/01/2023	1 070,34	
HBLD083	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 11 dents	01/01/2023	765,00	
HBLD101	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 9 dents	01/01/2023	680,00	
HBLD112	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 12 dents	01/01/2023	1 137,24	
HBLD123	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 7 dents	01/01/2023	450,00	
HBLD131	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 1 à 3 dents	01/01/2023	825,06	
HBLD138	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 10 dents	01/01/2023	720,00	
HBLD148	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 9 dents	01/01/2023	450,00	
HBLD203	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 11 dents	01/01/2023	1 103,79	
HBLD215	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 11 dents	01/01/2023	490,00	
HBLD224	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 5 dents	01/01/2023	368,00	
HBLD231	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 10 dents	01/01/2023	450,00	
HBLD232	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 13 dents	01/01/2023	500,00	
HBLD262	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 12 dents	01/01/2023	500,00	
HBLD270	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 8 dents	01/01/2023	460,00	
HBLD308	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 13 dents	01/01/2023	1 170,69	
HBLD332	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 4 dents	01/01/2023	869,65	
HBLD349	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 13 dents	01/01/2023	850,00	
HBLD364	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 1 à 3 dents	01/01/2023	275,00	
HBLD370	Pose d'une prothèse amovible définitive à plaque base résine, comportant 12 dents	01/01/2023	800,00	
HBLD371	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 6 dents	01/01/2023	400,00	
HBLD435	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 9 dents	01/01/2023	1 036,89	
HBLD452	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 5 dents	01/01/2023	903,10	
HBLD470	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 8 dents	01/01/2023	1 003,45	
HBLD474	Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 6 dents	01/01/2023	936,55	
HBLD476	Pose d'une prothèse amovible de transition à plaque base résine, comportant 4 dents	01/01/2023	310,00	
HBMD002	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage d'1 élément	01/01/2023	145,00	
HBMD008	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, sans démontage d'éléments	01/01/2023	121,00	
HBMD017	Adjonction ou changement d'1 élément d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	85,00	
HBMD020	Réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine, fêlée ou fracturée	01/01/2023	80,00	
HBMD114	Adjonction ou changement de 2 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	120,00	
HBMD134	Adjonction ou changement de 13 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	520,00	
HBMD174	Adjonction ou changement de 14 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	560,00	

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
HBMD188	Adjonction ou changement de 3 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	290,00
HBMD198	Adjonction ou changement de 6 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	251,00
HBMD226	Adjonction ou changement de 11 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	440,00
HBMD228	Adjonction ou changement de 8 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	324,00
HBMD245	Adjonction ou changement de 5 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	215,00
HBMD249	Adjonction ou changement d'1 élément soudé sur une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	150,00
HBMD283	Adjonction ou changement de 5 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	417,00
HBMD286	Adjonction ou changement de 9 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	360,00
HBMD289	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 13 éléments	01/01/2023	240,00
HBMD292	Adjonction ou changement de 2 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	210,00
HBMD298	Adjonction ou changement de 14 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	875,00
HBMD312	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 12 éléments	01/01/2023	430,00
HBMD322	Adjonction ou changement de 3 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	150,00
HBMD329	Adjonction ou changement de 10 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	400,00
HBMD373	Adjonction ou changement de 7 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	287,00
HBMD387	Adjonction ou changement de 12 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	480,00
HBMD404	Adjonction ou changement de 4 éléments d'une prothèse dentaire amovible	01/01/2023	185,00
HBMD410	Adjonction ou changement de 10 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	650,00
HBMD425	Adjonction ou changement de 7 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	500,00
HBMD429	Adjonction ou changement de 11 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	700,00
HBMD432	Adjonction ou changement de 4 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	350,00
HBMD439	Adjonction ou changement de 6 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	456,00
HBMD444	Adjonction ou changement de 8 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	550,00
HBMD460	onlay céramique	01/01/2023	501,72
HBMD469	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 3 éléments	01/01/2023	225,00
HBMD481	Réparation d'une fracture de châssis métallique de prothèse dentaire amovible, avec remontage de 10 éléments	01/01/2023	400,00
HBMD485	Adjonction ou changement de 9 éléments soudés d'une prothèse dentaire amovible sur châssis métallique	01/01/2023	600,00
LBLD017	Pose d'un appareillage en propulsion mandibulaire	01/01/2023	280,00
Séance Aquamaternité à l'Aquapol		01/01/2023	16,46
6 - GESTION DU PATRIMOINE			
Droits de voirie			Seuil minimum de perception 15 euros
Emprise au sol palissade de chantier		01/01/2023	1,50 M ² par jour
Palissade en limite du domaine public		01/01/2023	0,50 ML par jour
Echafaudage tout type		01/01/2023	1,50 M ² par jour
Bennes		01/01/2023	35,00 Unité jour
Baraque de chantier - base de vie sanitaire mobile si celle-ci est en dehors de l'emprise de chantier		01/01/2023	2,00 M ² par jour
Baraque de chantier - base de vie sur piloti		01/01/2023	1,50 M ² par jour
Dépôt de matériaux si celui-ci est en dehors de l'emprise de chantier		01/01/2023	3,00 M ² par jour
Alimentation électrique installation massif en béton		01/01/2023	50,00 Unité mois
Installation ligne aérienne électrique		01/01/2023	30,00 ML par mois
Ouvrage en surplomb		01/01/2023	10,00 M ² par mois

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
Appareil de levage monte meuble monte charge	01/01/2023	50,00	Unité par jour
Engin de levage grue	01/01/2023	250,00	Unité par jour -40T
Engin de levage grue	01/01/2023	500,00	Unité par jour +40T
Bulles de vente	01/01/2023	2,00	M² par jour
Neutralisation de chemin piéton	01/01/2023	300,00	Unité par demi journée
Neutralisation partielle de voie de circulation	01/01/2023	300,00	Unité par demi journée
Neutralisation complète de voie de circulation	01/01/2023	350,00	Unité par demi journée
Neutralisation place de stationnement payant zone verte	01/01/2023	25,00	Place par jour
Neutralisation place de stationnement payant zone rouge	01/01/2023	35,00	Place par jour
Neutralisation place de stationnement dans le cadre d'un déménagement	01/01/2023	11,50	Place par jour
Containers textiles	01/01/2023	23,16	M² par an
Enlèvement d'office de dépôt non autorisé sur la voie publique			
Par infraction	01/01/2023	656,37	
Commande d'accès bornes escamotables			
	01/01/2023	46,85	
Droits d'occupation des sols			
*Terrasse temporaire			
*Distributeurs automatiques	01/01/2023	193,44	
*Bascule automatique			
*Cadres à vélos, pour 6 places location jour	01/01/2023	35,67	
	01/01/2023	17,76	
Occupation des places de stationnement			
*Occupation accessoires, redev. additionnelle par m²	01/01/2023	12,07	tarif journalier par place
*Vente par démonstration et par jour	01/01/2023	61,09	
*Distributeur mural ou posé au sol	01/01/2023	23,82	
*Vente ou occupation exceptionnelle, par mètre superficiel, par jour (hors animation ville)	01/01/2023	35,67	
*Vente marché forains /jour et commerce (suf. maxi 3 m²)	01/01/2023	11,75	
Manège -prix forfaitaire par jour	01/01/2023	14,81	
	01/01/2023	23,89	
Bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables			
*Recharge normale et accélérée jusqu'à 22kWh			Ces tarifs comprennent la recharge et le stationnement sur ladite place
Journée 8h à 20h-deux premières heures	01/01/2023	3,50	
Journée 8h à 20h-plus de deux heures	01/01/2023	4,66	
Nuit 20h à 8h-deux premières heures	01/01/2023	2,33	
Nuit 20h à 8h-plus de deux heures	01/01/2023	3,50	
*Recharge rapide >22kVA			
Journée et nuit - deux premières heures	01/01/2023	5,83	
journée et nuit - plus de deux heures	01/01/2023	9,31	
Droit d'occupation du domaine public à titre temporaire			
Marchés thématiques (fleurs, campagnards...)	01/01/2023	0,63	par m2 et par jour
Manifestations organisées par des entreprises (cocktails, vernissages, inaugurations de sociétés...)			
Moins de 20 salariés	01/01/2023	38,12	
Entre 20 et 100 salariés	01/01/2023	63,53	
Entre 100 et 500 salariés	01/01/2023	127,05	Tarif par jour en fonction de la taille de l'entreprise
Plus de 500 salariés	01/01/2023	381,17	
Marché Victor Hugo			
à couvert	01/01/2023	3,30	
à découvert	01/01/2023	1,88	
Redevance nettoyage des sanitaires	01/01/2023	1,57	
Marché Jules Ferry			
à couvert	01/01/2023	3,15	
à découvert	01/01/2023	1,58	
Marché de la Marne			
à couvert	01/01/2023	2,37	
à découvert	01/01/2023	1,58	
Droit de place additionnel pour la promotion et la communication :			
Par commerçant à couvert	01/01/2023	3,97	
Par commerçant à découvert	01/01/2023	3,34	
Terrasse			
Terrasse ouverte :			Tarif par an au M²
Terrasse ouverte sur espace public zone rouge	01/01/2023	36,47	
Terrasse ouverte sur espace public zone verte	01/01/2023	26,05	
Terrasse ouverte sur espace public zone piétonne	01/01/2023	52,10	

Tarif concerné	Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88
	21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77
	plus de 50 personnes	01/01/2023	794,65
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :		
Marchés / Foires	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09
	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	503,28
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	529,77
	21 à 50 personnes	01/01/2023	1 059,53
	plus de 50 personnes	01/01/2023	1 589,32
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	172,17
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88
	21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77
	plus de 50 personnes	01/01/2023	794,65
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09
Etablissements scolaires municipaux	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	635,72
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	529,77
	21 à 50 personnes	01/01/2023	1 059,53
	plus de 50 personnes	01/01/2023	1 589,32
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	211,90
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88
	21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77
	plus de 50 personnes	01/01/2023	794,65
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09
	Etablissements sportifs municipaux	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :	
Forfait journalier *		01/01/2023	503,31
Forfait par équipe :			
6 à 20 personnes		01/01/2023	529,77
21 à 50 personnes		01/01/2023	1 059,53
plus de 50 personnes		01/01/2023	1 589,32
Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
Forfait journalier *		01/01/2023	172,17
Forfait par équipe :			
6 à 20 personnes		01/01/2023	264,88
21 à 50 personnes		01/01/2023	529,77
plus de 50 personnes		01/01/2023	794,88
Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :			
Forfait journalier *		01/01/2023	86,09
Terrains vagues		Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :	
	Forfait journalier *	01/01/2023	503,28
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	529,77
	21 à 50 personnes	01/01/2023	1 059,53
	plus de 50 personnes	01/01/2023	1 589,32
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	172,17
	Forfait par équipe :		
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88
	21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77
	plus de 50 personnes	01/01/2023	794,65
	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :		
	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09
		Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :	
Forfait journalier *		01/01/2023	635,60
Forfait par équipe :			
6 à 20 personnes		01/01/2023	529,77
21 à 50 personnes		01/01/2023	1 059,53
plus de 50 personnes	01/01/2023	1 589,32	

Tarif concerné		Effet	Montant 2023 (en euros)	Observations
Médiathèque / Appartement ou local	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	304,61	
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88	
	21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77	
	plus de 50 personnes	01/01/2023	794,65	
Salles de l'Hôtel de Ville ou du Centre Culturel, Centre Administratif	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09	
	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	1 324,32	
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2023	524,58	
	21 à 50 personnes	01/01/2023	1 049,15	
	plus de 50 personnes	01/01/2023	1 573,74	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	331,11	
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88	
21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77		
plus de 50 personnes	01/01/2023	794,54		
Voie publique	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	112,58	
	Long métrage / Fiction TV / Film publicitaire :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	503,28	
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2023	529,77	
	21 à 50 personnes	01/01/2023	1 059,53	
	Plus de 50 personnes	01/01/2023	1 589,32	
	Court métrage / Documentaire / Photo publicitaire ou commerciale :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	172,17	
	Forfait par équipe :			
	6 à 20 personnes	01/01/2023	264,88	
21 à 50 personnes	01/01/2023	529,77		
plus de 50 personnes	01/01/2023	794,54		
Stationnement des véhicules techniques dans les enceintes des lieux dépendant de la Ville	Photo artistique (hors publicité ou commerciale) :			
	Forfait journalier *	01/01/2023	86,09	
*véhicule technique et de jeu				
	01/01/2023	52,99		
*groupe électrogène, cantine et barnum				
	01/01/2023	79,46		
Harmonisation des taxes de stationnement dans le cadre de tournages				
Forfait journalier de 9h à 19h				
Nb de véhicules				
1 à 5 véhicules	Forfait	01/01/2023	132,57	
	Taxe additionnelle si ventouage	01/01/2023		
6 à 10 véhicules	Forfait	01/01/2023	264,88	
	Taxe additionnelle si ventouage	01/01/2023		
11 à 20 véhicules	Forfait	01/01/2023	397,32	
	Taxe additionnelle si ventouage	01/01/2023	198,67	
De 21 à 40 véhicules	Forfait	01/01/2023	794,65	
	Taxe additionnelle si ventouage	01/01/2023	397,32	
Plus de 40 véhicules	Forfait	01/01/2023	1 324,44	
	Taxe additionnelle si ventouage	01/01/2023	662,20	

Tarifs applicables pour la saison culturelle 2022-2023

EFFET AU 1ER SEPTEMBRE 2023

Billetterie hors-abonnement :

1. Tarifs des spectacles tout public

Au Beffroi, place Emile Cresp :

Salle Moebius :

Parterre (zone 1)

		MONTANTS (€)		
Catégorie de spectacles		A 2023	B 2023	C-2023
	Plein tarif	33,50	28,00	22,50
	Tarif réduit	28,00	22,50	19,00
	Tarif jeune	15,50	13,50	11,50

Balcon (zone 2)

		MONTANTS (€)		
Catégorie de spectacles		A 2023	B2023	C-2023
	Plein tarif	22,50	19,00	15,50
	Tarif réduit	19,00	15,50	12,50
	Tarif jeune	13,50	11,50	9,50

Salle Lucienne et André Blin :

		MONTANTS (€)		
Catégorie de spectacles		A2023	B2023	C-2023
	Plein tarif	33,50	28,00	22,50
	Tarif réduit	28,00	22,50	19,00
	Tarif jeune	15,50	13,50	11,50

Dans la ville, spectacles "hors-les-murs" :

	Montants 2023 (€)
Tarif Plein	11,50
Tarif Réduit et jeune hors les murs	6,80
Tarif moins de 12 ans	4,70

Tarif scolaire	4,70
----------------	------

Tarifs « réduits » :

Il est soumis la définition suivante des tarifs réduits applicables sur présentation des justificatifs en cours de validité :

1. Tarif réduit :

Demandeurs d'emploi et autres minima sociaux, titulaires du Pass Améthyste sur présentation de la lettre de confirmation du Conseil départemental, familles nombreuses.

2. Tarif jeune et détaxes:

- Jusqu'à 21 ans inclus et/ou titulaires de la carte d'étudiant,
- Détaxes professionnelles
- Groupes à partir de 8 personnes appartenant à une même structure à vocation socioculturelle, caritative, humanitaire ou de santé (associations, hôpitaux, maisons de retraite,...).

3. Tarif fixe « groupes scolaires & centres de loisirs » : à partir de 10 élèves d'un même établissement dans le cadre d'actions scolaires ou périscolaires :

Tarif unique élève : 2023 : 4,50 €

Gratuité pour les accompagnateurs.

2. Tarifs des spectacles de jeune public

Tarif unique de 5,70 € (parents/enfants) pour l'intégralité des spectacles jeune public au Beffroi (y compris le « Noël des enfants »).

Accès des groupes scolaires et centres de loisirs à un tarif préférentiel de **4,50 €** (gratuité pour les accompagnateurs).

3. Tarifs des conférences et activités diverses

Le tarif des conférences est fixé à l'unité aux montants suivants :

Tarif plein : **9,00 €**

Tarif réduit : **5,50 €**

Dans le cadre de la programmation culturelle, des activités diverses (ateliers, visites) sont proposées aux montants suivants :

Tarif plein : 100 % du coût réel de l'activité

Tarif réduit : 50% du coût réel de l'activité

Le tarif réduit s'applique sur présentation des justificatifs en cours de validité aux personnes suivantes :

- Demandeurs d'emploi et autres minima sociaux, titulaires du Pass Améthyste sur présentation de la lettre de confirmation du Conseil départemental, familles nombreuses.

- Jusqu'à 21 ans inclus et/ou titulaires de la carte d'étudiant,

- Groupes à partir de 8 personnes appartenant à une même structure à vocation socioculturelle, caritative, humanitaire ou de santé (associations, hôpitaux, maisons de retraite,...).

4. Modalités de vente

8 billets individuels cessibles à une seule et même personne sur un même spectacle.

Abonnements :

1. Formules

Abonnement *Découverte* : **66 €**

3 spectacles « en abonnement » au tarif unitaire de
: **22,00 €**

Abonnement *Au Large* : **100,00 €**

5 spectacles « en abonnement » au tarif unitaire de
20,00 €

Abonnement *Fidélité* : **140 €**

8 spectacles « en abonnement » au tarif unitaire de **17,50 €**

Abonnement Tour du Monde : à partir de 12 spectacles « en abonnement » à raison de **16,00 €** la place.

2. Modalités de vente :

4 abonnements « spectacles » cessibles à une seule et même personne lors de l'ouverture prioritaire aux abonnés.

Possibilité d'ajout de places individuelles sur les spectacles choisis dans les formules d'abonnement, en tarif plein, réduit ou jeune, lors de l'achat d'un abonnement physique ou en ligne et dès la mise en vente des abonnements.

Au sein d'une même commande : 4 places individuelles maximum peuvent être ajoutées par spectacle

Possibilité d'ajout de places individuelles sur les spectacles choisis dans les formules d'abonnement, en tarif plein, réduit ou jeune, lors de l'achat d'un abonnement physique ou en ligne et dès la mise en vente des abonnements.

Au sein d'une même commande : 4 places individuelles maximum peuvent être ajoutées par spectacle

IMPRESSION THERMIQUE DE DUPLICATAS ET E-BILLETS

Facturation au public de l'édition thermique de duplicatas et de E-billets (billets achetés en ligne sous forme de print@home ou de billets mobiles), à raison d'1 € par billet réédité.

OFFRES PONCTUELLES A DESTINATION DES TRES IMPORTANTS MONTRUGIENS (TIM) :

Dispositif « 1 place achetée = 1 place offerte », et mise en place d'offres Privilège « 2 places gratuites », réservées aux adhérents TIM dans le cadre d'opérations de promotion spécifique de manifestations au Beffroi : spectacles tout public et jeune public, spectacles et événements « hors programmation » mais dont la Ville reste l'organisateur, conférences.

OFFRES PONCTUELLES A DESTINATION DE PUBLICS CIBLES

offres ponctuelles permettant au public d'acheter ses billets individuels en ligne à -20% et/ou -50% sur des spectacles ciblés. Ces offres seront ouvertes à un public ciblé à définir pour chaque spectacle concerné (TIM, abonnés, tous spectateurs de la saison en cours...) et proposées sous la forme d'un code promotionnel envoyé par email, que le public concerné devra entrer lors de la finalisation de sa commande.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les Conditions Générales de Vente 2023-2024 sont annexées à la délibération tarifaire et reprennent les principales dispositions des C.G.V de la saison 2022-2023,